

Enquête préalable à la DUP n° E19000234/67 - WALSCHEID
Tableau de synthèse des observations

Annexe 15

Commune	Référence	Parcelle concerné	N° Annexes nomenclature	Identité du demandeur	Observation	Mémoire en réponse	Suite donnée
WALSCHEID-HARREBERG	CE n°1	Sans objet	Sans objet	Commissaire enquêteur	<p>Les éléments du dossier d'enquête publique sont pour la plupart anciens puisqu'ils remontent jusqu'aux années 1990 jusque 2013 pour les documents les plus récents. Bien que l'objet de l'enquête publique soit la régularisation d'un dossier, il serait opportun de bénéficier d'un certain nombre de données réactualisées afin d'évaluer la bonne adéquation de la demande avec les besoins d'aujourd'hui.</p> <p>A ce titre, l'article 73 de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier ») crée le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS). Cet article a été supprimé au profit de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui précise le contenu et les modalités de présentation du rapport a été traduit dans les articles D2224-1 à D2224-5 du CGCT. Il a été complété par le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services.</p> <p>Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.</p> <p>C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne (le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle et le maire ou le président présente ce rapport à son assemblée délibérante) mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tout moment au siège de son service.</p> <p>Je n'ai malheureusement pas obtenu de données renseignées sur le portail du Service Public d'Information sur l'Eau. Aussi, je souhaite que me soit transmis le dernier RPQS en date.</p>	X	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) - Exercice 2018 ✓ Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2019 portant adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Exercice 2018

Fait à DABO, le 10 mars 2020
Le Commissaire-enquêteur

LITSCHER Stéphane
~~Commissaire enquêteur~~
Tribunal Administratif de Strasbourg